

4^e Manche Départementale de X-COUNTRY

A La Garnache –le 18/07/2021

Lieu de départ : Parc de loisirs de l'Equaizière

REGLEMENT DE LA JOURNEE



L'épreuve se déroule sur un circuit de 5 kms (sauf pour jeunes 7 -10 ans et 11-12 ans circuit de 1,2 km) , signalé par des flèches, et à parcourir un certain nombre de tours suivant la catégorie.

Le nombre de tours à effectuer est indiqué ci-dessous ; il pourra être modifié à l'issue du 1^{er} tour.

10 H 00 Départ

Féminines 13-14	2 tours , soit 9 km	neutralisé sur 1km
Féminines 15-16	2 tours , soit 10 km	
Féminines 17/29, 30/39 et 40+	4 tours , soit 20 km	
Masculins 13-14 ans	2 tours , soit 9 km	neutralisé sur 1km
Masculins 40-49	6 tours , soit 30 km	(1 tour de plus que les 50-59 et 60+)
Masculins 50-59	5 tours , soit 24 km	neutralisé sur 1km
Masculins 60 +	4 tours , soit 20 km	
Tandem	4 tours , soit 20 km	

12 H 00

Remise des récompenses du matin

14 H Départ

Masculins 15-16 ans	4 tours , soit 18 km	neutralisé sur 2km
Masculins 17-19 ans	5 tours , soit 24 km	neutralisé sur 1km
Masculins 20-29 ans	6 tours , soit 30 km	
Masculins 30-39 ans	6 tours , soit 30 km	

16 H 20 Départ

Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans 4 tours , soit 4.8 kms

16 H 30 Départ

Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans 3 tours de « découverte » 3.6km

17 H

Podium et récompenses (selon protocole sanitaire en vigueur)

(cf règlements nationaux pour durées et distances max)

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1^{er} tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les adultes 40-49, 50-59 et 60+ (vétérans A, B et C) partiront devant les féminines, masculins 13-14 et les tandems avec un décalage de 2 minutes.

Les catégories masculines 15-16 ans et les adultes 17-19 ans partiront après les adultes 20-29 et 30-39 ans (seniors A et B) avec un décalage de 2 minutes.

Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. **(voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé).** Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être fini.

Une catégorie Tandem sera renouvelée cette année ; la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat. Une récompense spécifique pourra être remise lors de la soirée remise des récompenses.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. Les sorties « poussins » (tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus.

Les VTT à assistance électrique sont interdits.

Les circuits sont interdits avant et après le jour de la course.

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES POURRONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de ses actes.

Du fait de leur inscription, les participants s'engagent à respecter le protocole sanitaire et de l'engagement à ne pas participer en cas de symptômes évocateurs du COVID

**Les consignes sanitaires sont mentionnées dans le document annexé.
Chaque vététiste et accompagnateur s'engage à les respecter.**

Inscriptions :

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
8 € autres catégories 12 € Tandem

Non licenciés UFOLEP :

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 7 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
10 € autres catégories 15 € Tandem

**Inscriptions OBLIGATOIRE EN LIGNE (minimum 5 jours avant l'épreuve)
via le site Hello asso**

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-ufolep-85/evenements/manche-vtt-ufolep-85-la-garnache-18-juillet-2021>

PAS D INSCRIPTION SUR PLACE

LE JOUR DE LA COURSE :

► Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :

- Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.
- Les participants ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.
- Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.
- Les autres inscrits doivent se munir d'un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

**LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL
FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT**

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA MANCHE VTT XC UFOLEP DU 18/07/2021

Organisée par les Vttards Garnachois

Lieu parc de Loisirs de l'Equaizière à La Garnache

Informations administratives :

Type d'événement ou de rassemblement organisé : Courses de VTT

Descriptif :

- courses par catégories d'âges :

10 H 00	Départ	Féminines 13-14 ; Masculins 13-14 ans ; Féminines 15-16 ; Féminines 17-40 ; Féminines 40+ Masculins 40-49 ; Masculins 50-59 et 60 + ; Tandem
14 H	Départ	Masculins 15-16 ans ; Masculins 17-19 ans Masculins 20-29 ans ; Masculins 30-39 a
16 H 20	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans
16 H 30	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans (tours de « découverte »)

Nombre maximum de personnes participantes : 200 personnes

Localisation de l'événement ou itinéraire prévu (joindre un plan) : parc de Loisirs de l'Equaizière à La Garnache

Date et heures de début et de fin : 8h30 à 19h00

Coordonnées du ou des organisateurs :

Eric Gaudin 06 52 44 58 94

Mesures organisationnelles

Mesures sanitaires sur la manifestation :

- Désignation d'un référent «COVID 19» au sein de l'association, responsable de la mise en place des gestes barrière
- Manifestation totalement en plein air
- Comptage des participants et du public pour garantir de ne pas dépasser la jauge
- Port du masque obligatoire pour tous sur l'ensemble de la manifestation
 - o Pour les participants aux courses : obligatoire jusque sur la ligne de départ, retiré juste avant le départ sur signal des organisateurs et remis dès le franchissement de la ligne d'arrivée.
 - o Pour le public et les organisateurs : obligatoire dans tous les lieux de la manifestation
- Messages concernant les mesures de protection diffusés par le speaker.
- Aux différents lieux stratégiques de la manifestation :
 - o Affichage des mesures et des gestes barrières
 - o Points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydro alcooliques
- Respect de la distanciation physique obligatoire
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements dans les espaces particuliers (confirmation inscription ...)
- Des masques sont à disposition si nécessaire

Inscriptions :

- Préalablement à la course : obligatoire par internet ou par courrier
- Pas d'échanges de documents, d'argent, de signatures le jour de la manifestation : les documents sont justes présentés sans contact pour confirmer l'inscription
- Implantation distancée des postes d'accueil pour la confirmation des inscriptions
- Du fait de leur inscription, les participants s'engagent à respecter le protocole sanitaire et de l'engagement à ne pas participer en cas de symptômes évocateurs du COVID

Retrait des plaques :

- File d'attente matérialisée par un marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes
- Retrait des plaques par le participant

Appel et mise en ligne de départ :

- Appel individuel des coureurs pour éviter l'émargement.

Déroulement des courses :

- Pas de ravitaillement collectif (ravitaillement individuellement à prévoir par le participant)

Retour des plaques :

- Dépôt par les candidats dans un gros contenant

Podium et remise des récompenses :

- Appel des gagnants par podium - 3 premiers UFOLEP et premier scratch récompensés
- Prise des récompenses par chacun sur une table puis montée sur le podium

Podiums séparés et espacés de manière à respecter la distanciation sociale
L'accès au podium sera restreint

Les résultats ne seront pas affichés sur le site d'arrivée, la consultation des résultats se fera en ligne.

Public :

- Obligatoirement assis dans les zones réservées à cet effet
- Le public devra se tenir par groupe de 10 dans les zones réservées à cet effet
- Un affichage indiquera les dispositifs de tenue du public selon les zones

Restauration et buvette :

- restauration proposée par les organisateurs
- Possibilité de pique-niquer sur le site dans le respect des gestes barrières et des contraintes d'organisation
- Buvette : vente de boissons à l'unité en cannette ou bouteille –organisation de la file d'attente et d'un sens de circulation afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciations sociales
- mise à disposition d'espaces pour boire ou manger

Respect général de la réglementation sanitaire en vigueur